

Auxiliaire de puériculture

Profil minimum requis

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. L'auxiliaire de puériculture a besoin de deux années d'expérience pour travailler en micro-crèche.

Nature du travail

Prendre soin de l'enfant de 2 mois à 4 ans (voire 6 ans dans certains cas), accueilli quotidiennement en l'absence de ses parents. La micro-crèche étant un lieu d'accueil et non de garde, il conviendra de proposer à l'enfant des activités tout au long de la journée. Ces dernières devront être en cohérence avec les axes pédagogiques définis par le référent technique.

Le rythme de l'auxiliaire de puériculture suit celui des enfants. Il veille à leur hygiène et à leur alimentation, apprend l'autonomie aux plus grands. L'organisation de jeux et d'activités d'éveil constitue un autre pôle important de son travail. Il permet de développer la socialisation de l'enfant avant son entrée à l'école.

Missions auprès des enfants

- Accueillir chaque enfant et gérer au mieux les séparations et faire le lien avec les parents lors du départ,
- Observer pour identifier les besoins et y répondre, individuellement ou en groupe, dans le respect des habitudes et des rythmes de vie de chacun,
- Répondre aux besoins que sont le sommeil, l'alimentation, l'hygiène, le jeu,
- Savoir reconnaître le mal-être d'un enfant (au niveau physique ou psychologique : température, sommeil, faim...),
- Favoriser la socialisation par un discours adapté,
- Favoriser l'autonomie : que l'enfant sache progressivement faire seul,
- Proposer et animer des activités ludiques adaptées aux enfants, en collaboration avec les éducateurs de jeunes enfants et les autres auxiliaires de puériculture,
- Appliquer toutes les règles mises en place pour la sécurité de l'enfant et assurer une présence constante auprès du groupe d'enfants,
- Signaler immédiatement aux responsables toutes situations nécessitant l'application des protocoles santé ou protocoles d'intervention d'urgence,
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de désinfection des locaux et du matériel,
- Assurer une présence sécurisante auprès de l'enfant lors des soins dispensés par les éducateurs de jeunes enfants ou lors de la visite du médecin.

Missions auprès des parents

- Accueillir, écouter, rassurer les parents en valorisant leur rôle parental et en les orientant vers les éducateurs de jeunes enfants (responsable adjointe et référent technique) dès que nécessaire,
- Recueillir quotidiennement auprès des parents les informations relatives à l'enfant, pour assurer la continuité de l'accueil,
- Restituer aux parents le vécu journalier de leur enfant.

Missions envers l'équipe

- Participer activement aux réunions et aux travaux visant l'évolution du projet éducatif et la connaissance de chaque enfant,
- Transmettre au quotidien à ses collègues, oralement et/ou par écrit, toutes informations recueillies et observations faites afin d'assurer la continuité de la prise en charge des enfants, et la bonne communication interne,
- Utiliser activement les outils mis en place pour toutes transmissions aux parents, et aux membres de l'équipe pédagogique,
- Participer à la gestion du matériel,
- Participer à l'encadrement des stagiaires de même formation professionnelle ou de formation de niveau «inférieur».

Compétences

Savoirs :

- Développement psychomoteur et affectif de l'enfant,
- Alimentation de l'enfant,
- Psychopédagogie,
- Règles d'hygiène et de désinfection.

Savoir-faire :

- Observer l'enfant et son environnement,
- Ecouter l'enfant et ses parents,
- Transmettre des données significatives.

Qualités appréciées :

- Etre patiente, disponible, calme,
- Avoir des aptitudes relationnelles,
- Faire preuve de créativité.

Salaire

A négocier, proche SMIC.